

Louer une salle

La Commune de Gargenville peut louer aux **Gargenvillois** un espace, avec cuisine annexe, pour vos réunions ou cérémonies familiales.

- **Les locations par un gargenvillois au bénéfice d'un tiers non gargenvillois sont interdites**
- **Pas de location aux particuliers extra-muros**

La Salle des Fêtes, Place du 8 mai 1945

Vous pouvez louer les salles suivantes :

- La Grande Salle (*380 personnes maximum - 547 m²*)
- La Salle Annexe (*120 personnes maximum - 252 m²*)
- Le Sous-sol (*75 personnes maximum - 364 m²*)

La Salle Polyvalente

Elle se situe au cœur du Parc du Château d'Hanneucourt, face au gymnase du Parc. Elle offre une capacité maximum de 120 personnes (247 m²).

Horaires de location

Les locations s'étendent :

- Soit sur une journée :
 - Du samedi 8 h 30 au dimanche 8 h 30 (sauf pour la salle annexe de la salle des fêtes, possibilité de louer du samedi 13 h 00 au dimanche 8h30, si la salle est utilisée le samedi matin par une association)
 - Le dimanche entre 8 h 30 et 19 heures
- Soit sur deux jours : du samedi 8 h 30 au dimanche 19 heures

Informations diverses

Toute demande de location devra obligatoirement faire l'objet d'une demande écrite et être accompagnée d'une photocopie d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un justificatif de la manifestation organisée (ex: photocopie de la pièce d'identité pour un anniversaire). **Aucune option ne sera prise par téléphone.**

Tout locataire devra souscrire une assurance de type "Responsabilité Civile Organisateur de Manifestation" précisant le nom et l'adresse de la salle louée, la date d'effet de la garantie ainsi que les montants pour lesquels le locataire est couvert en cas dégâts ou d'accident.

Un chèque de caution (non encaissé) d'un montant égal au double du montant de la location de la salle vous sera demandé.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter le Service des Locations de Salles Communales.

Documents

[Contrat de location de salle](#)

[Règlement général de location de salle](#)

Contact

Service Communication, Événementiel et Vie Associative

associations@ville-gargenville.fr

Tél. 01 30 98 12 31